



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de DEFAUX (Gérard), « Éléments de bibliographie chronologique et critique », *Cinquante psaumes de David mis en françois selon la vérité hébraïque*, MAROT (Clément), p. 71-89

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-5283-3.p.0068](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-5283-3.p.0068)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 1995. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE CHRONOLOGIQUE ET CRITIQUE*

I. Editions modernes des Psaumes de Marot :

Samuel J. Lenselink : *Les Psaumes de Clément Marot. Édition critique du plus ancien texte (ms. Paris BN fr. 2337) avec toutes les variantes des manuscrits et des plus anciennes éditions jusqu'à 1543, accompagnée du texte définitif de 1562 [...]* (Assen : Van Gorcum, 1969). Cette édition est loin de convaincre, par manque de rigueur dans l'analyse et de cohérence dans le propos. Le recours à certains manuscrits paraît arbitraire ; et le silence sur les éditions elles-mêmes semble difficilement explicable. On se demande aussi pourquoi Lenselink a choisi l'édition de 1562 comme édition "définitive". Voyez le compte rendu de M. Albaric, "Le Psautier de C. M.", *Revue des Sciences Philosophiques et Théologiques*, LIV (1970), p. 227-243.

PSEAVMES // OCTANTETROIS DE // David mis en rime Françoise. A sauoir, qua- // ranteneuf par Clement Marot, avec le Canti- // que de Simeon & les dix Commandemens. // Et trentequatre par Theodore de Besze, de // Vezelay en Bourgogne. // A Geneve. // De l'imprimerie de Iean Crespin. // M. D. LI. Reproduction en fac-similé par les "Friends of the Rutgers Library", 1973, du seul exemplaire encore existant. "Distributed by Reprint Distribution Service, Inc., Kent, Connecticut 06757". Contient l'importante Préface de Jean Calvin "à tous Chrestiens et amateurs de la Parole de Dieu", ainsi que l'épître en vers de Théodore de Bèze "à l'Eglise de nostre Seigneur". Montre bien la récupération de Marot par la Réforme.

* Il va de soi que je cite ici que les ouvrages concernant directement la traduction des Psaumes. Pour un Bibliographie générale sur Marot et sur son œuvre, le lecteur est prié de se reporter aux deux volumes de mon édition des *Œuvres poétiques complètes*.

Clément Marot. *Les Traductions* (Genève : Slatkine, 1980). Édition critique de C. A. Mayer. La seule chose à dire des travaux de Mayer sur les Psaumes est qu'il s'est trompé de texte de base. Il a choisi de faire confiance aux éditions Roffet de 1541 et 1543 et de rejeter l'édition genevoise de Jean Gérard, en dépit même de la solide et convaincante démonstration faite par Olivier Labarthe en 1973, dans un article très important publié par la *BHR*. Il a donc opté pour un texte qui ne satisfaisait pas Marot — pour un texte que celui-ci a remanié lors de son séjour à Genève. Il a par ailleurs pris le parti de ne pas conserver la distinction, distinction qui apparaît pourtant dans toutes les éditions publiées du vivant de Marot, — voyez Roffet, Dolet et Gérard —, entre les Trente et les Vingt psaumes. C'est d'autant plus regrettable que le texte lui-même — celui des éditions Roffet de 1541 et 1543 — est fort bien établi.

Clément Marot et Théodore de Bèze : *Les Psaumes en vers français avec leurs mélodies*. Fac-similé de l'édition genevoise de Michel Blanchier, 1562, publiée avec une Introduction de Pierre Pidoux (Genève : Droz, 1986).

Clément Marot. *L'Adolescence clementine. L'Enfer. Déploration de Florimond Robertet. Quatorze Psaumes*. Edition présentée, établie et annotée par Frank Lestringant (Paris : Gallimard, 1987). Importante Préface. Malheureusement, les quatorze psaumes reproduits par F. Lestringant le sont d'après les éditions Roffet de 1541 et 1543, non d'après celle, genevoise, de J. Gérard.

Clément Marot. *Œuvres poétiques complètes*. Édition de G. Defaux (Paris : "Classiques Garnier", 1990 et 1994), 2 Volumes. Le Tome II reproduit le texte des Trente psaumes et celui des Vingt autres psaumes de l'édition Dolet de 1543 — édition qui elle-même reproduit, à quelques variantes orthotypographiques près, celui de l'édition Jean Gérard de la même année. Le premier volume contient déjà la traduction du psaume VI, ainsi que celles des "Oraisons".

II. Textes du XVIème siècle (éditions anciennes ou modernes) :

Jacques Lefèvre d'Étaples : *The Prefatory Epistles of Jacques Lefèvre d'Étaples and Related Texts*. Edited by Eugene F. Rice (Columbia

University Press, 1972). Un ouvrage remarquable par sa solidité scientifique, et un instrument de travail de premier ordre. Couvre la période 1492-1534.

Quincuplex Psalterium Gallicum Romanum Hebraicum Vetus Conciliatum (Parisiis, H. Stephanus, 1509). — *Quincuplex Psalterium. Fac-similé de l'édition de 1513*, par Guy Bedouelle (Genève : Droz, 1979). A compléter par le *Guide de lecture* publié la même année. Voyez *infra*, Bedouelle 1979.

Psalterium // David, argumentis // fronti cuiuslibet psalmi // adiectis, Hebrai- // ca & Chal- // daica // multis in locis translatione illustrata. Parisiis, Apud Simonem Colinaeum, 1524 — BSHPF R 15834. Version latine des Psaumes de Lefèvre d'Étaples, établie d'après la Vulgate corrigée sur l'hébreu et l'araméen. Épître liminaire à Jean de Selve (Rice, *PrEp*, n° 140). Définit la “scripturae lectio” comme “quaedam animi nostri felix ad Deum peregrinatio.” Affirme que ces cantiques sont à lire allégoriquement, David y étant avant tout figure du Christ et tout en eux ne parlant que du Christ.

Les Choses con- // tenues en ce present livre. // Une epistre comment on doit prier Dieu. // Une table pour facilement trouver les // Pseaulmes. // Le Psautier de David // Argument brief sur chascun pseaulme // pour chrestienement prier et entendre // aucunement ce que on prie. // Une exhortation en la fin. // Imprime en la maison Simon de Coli- // nes Libraire iure // demourant en l'universi- // te de Paris / en la rue Saint Jehan de Beau- // vais devant les escolles de Decret. Lan de // grace mil cinq cens xxv. le xviii jour du // mois de febvrier — BSHPF André 1185 (édition de 1523) et R 13294 (édition de 1525). Traduction française du psautier par Lefèvre d'Étaples, à laquelle s'ajoute une importante “Exhortation” finale (Rice, *PrEp*, n° 142).

Biblia // habes in hoc libro // prudens lector utriusque instrumenti novam translationem // aeditam à reverendo sacrae theologiae doctore Sante Pa- // gnino lucensi concionatore apostolico Praedicatorii ordi // nis, necnon & librum de interpretamentis hebraicorum // arameorum, graecorumque nominum // [...]. Lyon, Antoine du Ry, 29 janvier 1527, a. s. — B. N. A. 2376 ou Rés. A. 2377. Les Psaumes commencent au f° 185 v° : “Incipit liber Tehillim, id est laudum.” Une traduction faite par un hébraïsant réputé, et qui a pu aider Marot dans son propre travail.

Precationes aliquot celebriores, è sacris Biblijs desumptae, ac in Studiosorum gratiam lingua Hebraica, Graeca, & Latina in Enchridij formulam redactae. Seb, Gryphius Germ. excudebat. Lugduni. Anno 1528 — B. N. Rés. B. 15897. Peut-être une source d'inspiration directe pour le Marot qui, en 1533, compose son "Instruction et Foy d'ung Chrestien" et la publie dans l'édition Augereau du *Miroir* de Marguerite. Car Pagnino offre des traductions de toutes les prières qui vont se retrouver chez Marot : l'*Oratio dominica*, l'*Annuntiatio Angelica*, le *Symbolum sanctorum apostolorum*, le *Canticum Simeonis*, les *Septem psalmi poenitentiales*, et même le Décalogue, *Decem praecepta Domini, quae scripta habentur in Exodo cap. xx.* Et l'on sait que parmi les psaumes de la pénitence apparaît justement le psaume VI, sans doute le premier des psaumes jamais traduits par Marot. Marot avait donc un excellent modèle à sa disposition.

SACRORVM PSAL- // MORVM // LIBRI QVINQUE, AD EBRAI- // CAM VERITATEM GENVINA // versione in Latinum traducti [...]. Arieto Felino Autore [Martin Bucer]. Basileæ, per Ioan. Hervagium, 1547 — B. N. Rés. A. 1046. L'édition originale est publiée à Strasbourg en 1529. Elle s'accompagne d'une "Epistola nuncupatoria ad Delphinum", François de Valois, celui qui mourra en 1536. Remarquable instrument de travail : pour chaque psaume, en plus de la traduction latine de Bucer, on trouve des notes philologiques en marge ("Iehova, id est Ens, existens, nomen praecipuum Dei", etc.), et une traduction littérale — "ad verbum", mot à mot — que Bucer appelle "Explanatio familiaris" : "qua, précise-t-il, praeter scopum & ordinem dictorum, singulae propè voces explicantur". Avec de constantes références aux "Ebræi", Rabi David Kimhi, Abraham Ezra Rabi, Rabi Shlomoh, Joseph Paraphrastes Chaldeus, etc.

Familiere Declaration du livre // des Psaumes par M. Martin Bucer. Genève, P. Hamelin, 1553 — B. N. Rés. A. 8280. Traduction partielle, qui ne couvre que les Psaumes 1 à 41, mais qui atteste de l'importance du livre de Bucer et de l'autorité de ce dernier.

La Sainte Bible. // en francoys / translatee selon la pure // et entiere traduction de saint Hierosme / conferee et / entierement revisitee / selon les plus anciens et plus // corrects exemplaires [...]. Imprime en Anvers par // Martin Lempereur // An. M. D. // et xxx. La

traduction des Psaumes occupe les folios ccxxix à cclvii v°. Gravures sur bois. Important Prologue reproduit par Rice, *PrEp*, n° 147, p. 512-515.

Le Livre des Psalmes // [...] // Alençon : Simon du Bois, 1531 ou 1532 — BSHPH R 16046. Cette nouvelle édition du Psautier français de Lefèvre est précédée de la traduction en français du “Vorrhede” de Luther à son *New deutsch Psalter*, publié à Wittenberg en 1528. Le traducteur pourrait être Pierre Caroli. Voyez Rice, *PrEp*, n° 149, p. 517-150. Le texte même de la traduction présente des variantes par rapport à celui de 1523-1525. Les arguments qui précèdent chaque psaume y sont déjà empruntés à M. Bucer. En traduisant à son tour les “Arguments” de Bucer en français, Marot n’innovera donc en rien.

Liber psal- // morum. Parisiis. Apud Simonem Colinæum. M. D. XXXI, mense martio — BSHPF R 20075. Contient le “Prologus B. Hieronymi in psalterium”.

Enchiri- // dion psalorum // ex Hebraica veritate latinitati / donatum / & mira clarita- // te illustratum. // Item Magni Athanasi opusculum in Psalmos, Angelo Politiano interprete. Parisiis, Apud Claudium Chevallonium. M. C. XXXIII. — B. N. A. 8655 bis.

*Paraphrase // cest a dire // Claire // translation faite ioux- // te la sentence non pas // iouxte la lettre / sur // tous les Psalmes : se- // lon la verite Hebrai- // que. faite par Jehan Campensis lecteur publiq des Lettres Hebraiques en Luniversité de Louvain. M. D. XXXIII, xv Calendes de Juillet. s. l. n. d. (d’après F. M. Higman, “Simon du Bois à Paris en 1534 ?”, *BHR* (1980), p. 413-419, l’imprimeur serait Simon du Bois, et le lieu d’impression Paris) — B. N. Rés. A. 6141. Importante épître liminaire “Au lecteur fidele” (B ii r°), qui est reproduite telle quelle — à quelques variantes près — par Dolet en 1542 sous son propre nom, “Estienne // Dolet au Le- // cteur Chrestien, // Salut” (B. N. Rés. A. 6142, *infra*). Voyez Longeon, *Préfaces Françaises*, XXV, p. 159-163, qui ne signale pas l’appropriation. Autre édition de cette *Paraphrase* en 1537, augmentée du *petit Traictie de saint Athanase sur le livre des Psalmes // translate de Grec en Latin par Jehan Reuchlin / [...]*. Anvers, veuve de Martin Lempereur, M. CCCC. & xxxvii. — B. N. 8° Z. Don. 594 (294). C’est sans doute ce traité de saint Athanase qui est à l’origine de la dernière*

partie des chacun des Arguments qui figurent dans les éditions Roffet (“Pseaulme propre pour les malades”, etc.).

La Bible // qui est toute la Sainte Escripiture. // En laquelle sont contenus / le vieil Testament // & le Nouveau / translatez // en francoys. Le Vieil / de lebrieu : // & le Nouveau / du Grec [...]. Imprime par Pierre de Vingle // [...] Bourgeois de Neufchatel. 1535 (4 juin). Importantes pièces liminaires “A leglise de Jesus Christ” et “A tous amateurs de Jesus Christ & de son Evangile”. Les psaumes occupent les feuillets clii v° à clxxv v°. Gravures sur bois. A retenir cette déclaration d’Olivétan (en tête de la traduction du Nouveau Testament) : “Et vous Roys, princes & seigneurs chrestiens, qui estes ordonnez de Dieu pour punir les iniques, & entretenir les bons en paix selon la parolle de Dieu, a vous appartient de faire publier, enseigner, & entendre par tous voz pays, regions, & seigneuries, ceste sainte doctrine tant utile & necessaire, affin que par vous Dieu soit magnifie, & son Evangile exalte. [...] O vous tous qui vous nommez evesques & pasteurs du paovre peuple, voyez que les brebis de Jesus Christ ne soient privees de leur propre pasture. Et quil ne soit prohibe ne deffendu, qu’un chascun chrestien ne puisse librement en son propre langaige lire, traicter, & entendre ce saint Evangile, veu que Dieu le veult, Jesus Christ le commande...” C’est le langage de tous les Evangéliques.

Santis Pagnini [...] Isagogae ad sacras literas, liber unicus. Eiusdem Isagogae ad mysticos Sacrae Scripturae sensus, libri decem et octo. Lugduni, excudebat F. Justus, 1536 — B. N. A. 1773.

ENCHIRI- // DION PSAL // MORVM. // Eorundem ex veritate Hebraica versionem, ac Ioannis Campensis e regione paraphrasim, sic ut versus versus respondeat, complectens. [...] SEB. GRYPHIUS ex- // cud. Lugd. // Anno 1537 — B. N. A. 22317. 1° “Epistola nuncupatoria”, datée du 3 mai 1532, souligne la nécessité de connaître l’Hébreu pour avoir accès aux richesses de l’Ecriture sainte : “non utilem solum, sed necessariam fore ad sanctos autores intelligendos”. Elle précise la façon dont J. Campensis a travaillé : “... succinctam in Psalmos omnes paraphrasim, iuxta Hebraicam veritatem, in qua cum verbum verbo respondere non potuerit, versus tamen versibus secundum Hebræorum exactissimam distinctionem, exactè respondent.”

La B. N. possède aussi des éditions de 1533 et 1536 (Rés. p. A. 25 et p. A. 26). Elles sont identiques à celle-ci.

*Paraphrase // C'EST A DIRE, // CLAIRE, ET BRI- // efve interpretation sur les // Psalmes de David. // Item, // Aultre interpretation Paraphra- // stique sur l'Ecclesiaste de // Salomon. // Le tout fait par Campensis. // Chés Estienne Dolet à Lyon. // 1542 // Avec privilege du Roy — B. N. Rés, A. 6142. Dolet reproduit les éditions anversoises de 1534 et 1537 et s'attribue sans vergogne la paternité de l'épître liminaire. Voyez *supra*.*

Etienne Dolet. *Préfaces françaises*. Edition de Claude Longeon (Genève : Droz, 1979). Un remarquable instrument de travail, qui témoigne de l'activité de l'imprimeur et des prises de position idéologiques de l'humaniste. Contient de nombreuses et précieuses références à Marot.

*PSALMES // DV ROYAL // Prophete David. // Fidelement traduits de latin en Fran- // coys. Auxquelz est adiousté son argu- // ment, & sommaire à chascun // particulierement. // Chés Estienne Dolet à Lyon. // 1542 // Avec Privilege du Roy — BSHPF R 9590. Importante Epître liminaire "Au Lecteur Chrestien", reproduite par Longeon, *PrF*, XI, p. 101-104. Les "Arguments" sont traduits de Bucier et empruntés à l'édition Lefèvre-Caroli de 1531-1532. Le texte, à peine retouché, est celui de P. Olivétan. Longeon signale à ce sujet l'existence d'un édition des *Psalmes de David, translatez d'Ebrieu en françois*, publiée en 1537 par Jean Gérard à Genève. C'est sans doute cette dernière que reproduit Dolet. Je n'y ai pas eu moi-même accès.*

*LA BIBLE // en Francoys. A l'Enseigne du Rocher, A Lyon, // chez Sulpice Sabon, pour // Antoine Constantin. // M. D. XLIIII. Il ne fait pour moi aucun doute que cette Bible ne soit celle dont Dolet annonce la publication dès 1542 dans l'Epître liminaire à son édition des *Epistres et Evangiles des cinquante & deux Dimanches de l'An* (Longeon, *PrF*, n° XV, p. 121). Le texte est celui, légèrement remanié, de la Bible d'Olivétan. La pièce liminaire "A tout fidele // Chrestien, Salut", qui apparaît au verso de la page de titre est donc très certainement de la main de Dolet — à moins qu'elle ne soit due à l'industrie de G. Roville : "Après t'avoir fait (o Chrestien Lecteur) revoir le vieil & nouveau Testament, par gens non moins experts en la sainte parolle de Dieu que religieusement*

Chrestiens, je te l'ay (le mieux que j'ay peu) icy mis en lumiere. Non en intention que en le lisant tu suyves ceux, qui se estimans tenir le plain chemin, ou par erreur, ou par se laisser cheoir aux opinions des hommes, mesmement ignorans & qui mal les addressent, se forvoient & escartent ; Mais affin que tu y chemines la droicte voye, sans tourner ca ne la. Si te pry & admoneste de y vaquer & estudier si chrestienement, & avec si bonne diligence, que ce soit a la gloire du Createur, & a ta salvation, sans scandale ne de ton prochain, ne de toy mesmes. Et a Dieu, qui te veuille illuminer à entendre sa sainte loy, & accomplir ses divins commandemens," Cela me semble pourtant bien être du Dolet tout pur.

Théodore de Bèze : *Psaumes mis en vers français (1551-1562), accompagnés de la version en prose de Loïs Budé*. Edition préparée par Pierre Pidoux (Genève : Droz, 1984).

Psalmorum libri quinque ad hebraicam veritatem traducti [...]. Parisiis, R. Stephanus, 1554 — B. N. D². 281 (2).

LES PSEAUMES // DE DAVID // mis // en rime Française par Clement // Marot & Theodore // de Besze // [...]. M. D. LXI. — B. N. A. 10113. Deux textes liminaires dont l'importance pour Marot ne saurait être exagérée : l'un, en prose, de Calvin, sur sa conception du rôle que doit jouer la musique dans la récitation des Psaumes ; l'autre, en décasyllabes à rimes plates, de Th. de Bèze, sur la nécessité de ne pas flatter les Rois, de ne pas être un poète de cour, et de servir le peuple de Dieu. Ces deux textes sont reproduits dans l'"Appendice" de la présente édition.

PETIT TRACTÉ // sur les PSALMES, // fait par S. Athanase Eves- // que d'Alexandrie d'Egypte, // [...] // nouvellement mis en François. A Paris, chez Robert Estienne, M. D. LXXXVI — B. N. Rés. A. 6857 (3).

III. Documents historiques et Études critiques :

Jacques Peletier du Mans : *L'Art poétique* (1555). "Je diroe encore de Marot, que nous n'avons james u en France un Poète de plus eurus naturel : e qu'il n'a u autre defaut, sinon de n'avoer voulu grand' chose : eyant pu tout ce qu'il a voulu : homme inimitable an certaines felicitez e singulierement an la Traduccion des Seaumes.

Euvre pour vivre autant que l'oui et le nanni : tant pour la matiere, que pour la forme : e si je doe dire einsi, tant pour l'ame que pour le cors." (orthographe légèrement normalisée). Un jugement d'une rare profondeur.

Claude Fauchet : "De Clement Marot", in *Veilles ou observations de plusieurs choses di[g]nes de memoire [...] lan 1555*, Ms B. N. fonds Fr. 24726, f° 37 r°- 38 v° : "la fidelité et heur de sa tra[ns]lation [des Psaumes] est telle qu'il ne s'est trouvé homme apres luy aprochant de sa grace." Texte reproduit par Janet G. Espiner-Scott, *Documents concernant la vie et les œuvres de Claude Fauchet [...] (Paris : Droz, 1938)*, p. 165-167.

RECVEIL // DES CHOSES MEMORABLES // FAITES ET PASSEES
POVR // le fait de la Religion & estat // de ce Royaume, depuis la mort du // Roy Henry II, jusque au com- // mencement des troubles.
 // Premier volume. [...] // 1565 (sl. n. d.). Contient la lettre dite "de Villemadon" (signée "V. D."), datée du 26 août 1559 et adressée à Catherine de Médicis. Cette lettre constitue un témoignage très important — et très véridique — sur la façon dont les Psaumes ont été reçus à la Cour de France. Elle est reproduite en partie par P. Pidoux, *op. cité*, II, p. VIII-IX.

Barthélémy Aneau : *Trois premiers livres // de la // METAMORPHOSE // D'OVIDE // Traductiz en vers François. Le premier // & second, par CL. Marot. Le Tiers // par B. Aneau // Mythologisez par Allego- // ries Historiales, Naturelles, & Morales [...].* A Lyon, par Guillaume Roville, 1556 — B. N. Rés. Yc. 162. Contient ce témoignage important (Aneau connaît bien Marot, il s'inspire de lui souvent et le défendra dans son *Quintil Horatian* contre les attaques de J. du Bellay) : "... Quant aux Pseaumes de David, veritablement il les a mieux entenduz, & à son plaisir à la suycyte de Campense paraphrasez bien doucement plustost que translatez."

Artus Desiré : *Le // Contrepoison // des cinquante-deux // chansons de Clement Marot, faulusement // intitulees par luy Psalmes de David [...]* (Paris : Pierre Gaultier, 1560). Reproduction en fac-similé par Jacques Pineaux, *TLF* (Genève : Droz, 1977). Un farouche adversaire de la Réforme. Digne continuateur de N. Béda, et grand *combustor haereticorum* : "Plusieurs demandent qui sera-ce / Qui fera brusler Iehan Calvin / Avec sa malheureuse race ?" Etc. Quant à Marot, c'est un "follastre

excité / A liberté, luxure & paillardise”, qui a composé “Chansons d'erreur, faulses & Hereticques”.

Guy Le Fèvre de La Boderie : *La Galliade, ou de la Revolution des arts & sciences* (Paris : G. Chaudière, 1578), “Cercle V” : “... Marot l'un des premiers d'un vers doux & facile / De la Muse se feist auditeur fort docile, / Et chanta l'Epigramme, & l'Eglogue bien joint, / Tant apres Martial, que Vergile plus coint : / Puis son stile elima de façon plus heureuse / En la Metamorphose heroïque & nombreuse, / Et aux chants de David, qu'en vers il a rendus / *Assez bien agencez, & non pas entendus.*” La critique est ici clairement le fruit du sectarisme religieux. La Boderie, auteur d'*Hymnes ecclésiastiques, Cantiques spirituels et autres meslanges poetiques* (B. N. Rés. R. 3817), est bien “fin de siècle”. C'est malgré tout un admirable poète.

Estienne Pasquier : *Recherches de La France*. Avec Etienne Dolet et Jacques Peletier du Mans, très bon juge de la poésie de Marot. “Il avait une veine grandement fluide, un vers non affecté, un sens fort bon... Bref, jamais livre ne fut tant vendu que le sien, je n'en excepteray un tout seul, de ceux qui ont eu la vogue depuis luy. [...] Entre ses traductions, il se rendit admirable en celle des cinquante pseumes de David, aidé de Vatable, professeur du roy ès lettres hébraïques.”

Antoine du Verdier : *Bibliothèque d'Antoine du Verdier* (Lyon, 1585). Marot, “poète des princes et prince des poètes de son aage. [...] Il a si doucement escrit, et si gracieusement entassé les mots de sa composition yssante ou de son propre esprit, ou de l'esprit d'autrui, que jamais on ne verra son nom estaint, ne ses escrits abolis.”

Théodore de Bèze : *Les Vrais POVRTRAITS // des hommes illustres en // Pieté et Doctrine [...] Traduits du latin* (Genève : Jean de Laon, M. D. LXXXI). Portrait très embarrassé de Marot et de son rôle dans l'histoire de la Réforme ; poète d'une “admirable felicité d'esprit”, mais “sans aucune connaissance des langues, ny des sciences”, qui rendit “un notable service aux Eglises, et dont il sera memoire à jamais, traduisant en vers françois des Pseumes de David”, mais qui, quant au reste, “ayant passé presque toute sa vie à la suite de la Cour (où la pieté et honnêteté n'ont guère d'audience), ne se soucia pas de reformer sa vie peu chrestienne...”.

Voir aussi, du même, *Icones, id est veræ imagines virorum doctrina simul et pietate illustrium [...]* (Genève : Jean de Laon, 1580), f° Yiiii. Même texte, mais en latin.

Michel Coyssard : *Les Hymnes sacrez et odes spirituelles [...]* (Anvers : J. Trognese, 1600). Férocès attaques contre Marot : “Entre les ignorans qui ont manié la harpe de David, a esté Clement Marot, Gascon de nation [*sic*], Calviniste de religion, bouffon de vacation, et de mœurs un vray bordelier. Qui se pensoit un grand poëte, combien qu'il ne fût qu'un barbouilleur de papier, et aussi apte à faire des vers, qu'un asne à jouer du violon, se voulut mesler de traduire ces psalmes en vers François. Mais comment il s'y porta, Dieu le sait...” Marot a l'art de déchaîner les passions partisanses...

Florimond de Raemond : *L'HISTOIRE // DE LA NAISSANCE // Progrez, et Decaden- // ce de l'heresie de // ce siecle* (Arras : Robert Maudhuy, M. D. CXI.). Attaques très partisanses contre “l'Eglise calviniste” en général, Marot et Bèze en particulier. L'auteur, un Réformé rentré dans le giron de l'Eglise catholique, y dénonce les “erreurs et faussetez de la version des Pseaumes” : “Ces Rhimes Françaises, affirme-t-il, ne meritent pas de porter le nom de ce grand & divin Profete, mais plustost d'estre appellees les chansons Bezeanes & Marotiques.” Marot, ce frivole et “follâtre Rhimeur”, est davantage un “Battologien” qu'un “Theologien”. Comme “il étoit homme qui n'avait aucune connaissance des langues, & nul fond pour les sciences”, il a dû, pour dissimuler son ignorance, se faire aider de F. Vatable, qui “luy mettoit l'Hebrieu mot à mot en François”.

Le Père Louis Maimbourg : *Histoire du Calvinisme* (Paris : Seb. Mabre-Cramoisy, 1682) : Marot, “bon calviniste et méchant libertin” ; très mauvais traducteur des Psaumes (“Il n'y a rien de moins conforme à l'original que cette version”), qui a travaillé d'une “manière basse et infiniment éloignée de la majesté du style de ce grand prophète.”

Pierre Jurieu : *Histoire du Calvinisme et celle du papisme mises en parallele ; ou, Apologie pour les reformateurs, pour la Reformation, et pour les reformez [...]* (Rotterdam, 1683), p. 120-133. Réplique à l'*Histoire du Calvinisme* du Père Maimbourg. Bon exemple de la réserve, voire de la froideur et de l'hostilité des

Réformés vis-à-vis de Marot : “C'estoit un esprit libre, et si vous voulés libertin, qui s'estoit nourri de vanités dans une cour souverainement corrompü”. Par conséquent, “il n'est pas vray que Marot ait esté celebre parmi nous, c'estoit un poëte, et un poëte de cour ; et ce caractere est à peu près incompatible avec le grand merite.” Les réticences de Bèze se retrouvent ici, mais aggravées.

Pierre Bayle : *Dictionnaire historique et critique*, s. v. “Marot (Clement)”. Très intéressant à consulter, et très riche. “Non seulement la poésie françoise n'avoit jamais paru avec les charmes et avec les beautés naturelles dont il l'orna, mais aussi, dans toute la suite du XVI^e siècle, il ne parut rien qui approchât de l'heureux génie, et des agréments naïfs, et du sel de ses ouvrages.”

ŒUVRES // DE // CLEMENT MAROT [...] / Avec // Les Ouvrages de JEAN MAROT, son Pere, // ceux de Michel MAROT, son fils, // & les Pièces du Different de CLEMENT MAROT avec François Sagon. // A La Haye, chez P. Gosse et J. Neaume, M. DCC. XXXI. Admirable édition de Lenglet-Dufresnoy, illustrée de non moins admirables gravures. Monument à la gloire de Marot, mais monument peu fiable. Rien de moins historique que la “Préface historique” de cet ouvrage. Décrit les amours de Marot avec Marguerite de Navarre et Diane de Poitiers (“Marot ne connaissait de l'amour que les voluptés”). Croit toujours que Marot, blessé à Pavie, fut lui aussi fait prisonnier, etc. Voit néanmoins en Marot “Le Restaurateur de la Poësie Françoise”, l’“un des Chefs de nostre langue & de notre versification”, et “celui qui sert encore aujourd'huy de modèle pour badiner noblement & agreablement”. “Quoique né dans un temps d'ignorance, il sçut joindre à un savoir agreable ce que la Cour a de plus poli” — “Sa poësie supasse tout ce qui s'est fait avant & apres lui” ; mais “il est au dessous des plus mauvais poëtes, dès qu'il veut l'emporter par le dereglement de ses mœurs sur les plus determinez debauchez”. Son caractère est “la facilité, l'elegance et l'enjouement”. Le sérieux est pour lui “un état violent”. Son “malheur” fut de “se laisser gagner par ces nouveaux Evangelistes qui, sous les apparences trompeuses de l'exterieur le plus composé, faisoient la guerre à l'Eglise”. Il a toujours fui le sublime, préférant rester un poète “bas et populaire”. Au total, “c'étoit avant tout un poëte de Cour ; la Cour avoit été son école...”

Voltaire : *Le Siècle de Louis XIV, Le Temple du Goût* et autres ouvrages. Voltaire condamne Marot au nom du bon goût et de la modernité. Il n'a que mépris pour ce qu'il appelle ce "misérable style marotique", style "bigarré et grimaçant", "mélange monstrueux de trivial et de sublime", de "sérieux et de comique" : "Marot, qui n'a qu'un style, et qui chante du même ton les psaumes de David et les merveilles d'Alix..." — "A mesure que le bon goût se perfectionne, les psaumes de Marot et de Bèze ne pouvaient plus insensiblement inspirer que du dégoût. Ces psaumes, qui avaient charmé la cour de François II [*sic*], n'étaient plus faits que pour la populace sous Louis XIV." Comme quoi on peut être très intelligent, et mauvais juge. Voltaire n'est pas le seul. Voyez, par exemple, Guez de Balzac et son refus du "grotesque".

C. A. Sainte-Beuve : *Tableau historique et critique de la poésie française et du théâtre français au XVI^e siècle* (Paris : Sautélet, 1828). Vingt pages sur Marot. Marot "représente la vieille poésie française dans sa grande pureté". Mais il "n'était pas un poète de génie" : "Une causerie facile [voyez du Bellay !], semée par intervalles de mots vifs et fins, est presque le seul mérite qui le distingue." En fait, son esprit, sans grande ambition, était ainsi "mieux accommodé à la médiocrité du temps." "A cette parfaite harmonie entre l'homme et les choses, on reconnaît le poète du siècle par excellence", celui qui toujours sait faire naître "une heureuse convenance entre les sujets qu'il traite et la nature de son esprit". Sainte-Beuve ne connaît en Marot que le poète de cour ("Il n'a rien inventé, mais s'est habilement servi de tout"). Il le juge à la lumière des mépris de la Pléiade et le Balladin de l'Eternel lui échappe complètement. Le jugement qu'il porte en passant sur la traduction des psaumes est des plus sévères : "C'était bien assurément l'esprit le moins biblique, et l'humeur la moins calviniste ; une chose légère". Son poète de prédilection, celui dont il a, de son propre aveu, fait "le centre de son travail", est Ronsard. Marot n'est là que pour le préparer.

Saint-Marc Girardin : *Tableau de la Littérature française au XVI^e siècle [...]* (Paris : Didier et Cie, 1868). Marot protestant "tiède et mondain", "protestant par bon ton" et "par malice" plus que "par enthousiasme" — parce que le "Calvinisme" fut pendant quelque temps "la religion de la Cour" et que Marot voulait plaire aux

Dames [*sic*]. Il est le poète de la “grâce” et de la “délicatesse”. Il y avait en lui “une naïveté simple et ignorante, qui semblait tenir surtout à l'enfance de la langue”. Quant aux Psaumes, leur traduction n'est que “langueur”. La simplicité du style marotique, sa “rime en prose”, n'était pas un outil capable de “représenter” la haute “majesté des Ecritures”.

Félix Bovet : *Histoire du psautier des Eglises réformées* (Paris : Grassart, 1872). Solide introduction au sujet. Excellent ouvrage de référence, encore utile à consulter aujourd'hui.

Orendroit Douen : *Clément Marot et le psautier huguenot : Etude historique, littéraire, musicale et bibliographique* (Paris : Imprimerie nationale, 1878-1879), 2 volumes. Douen a trop tendance à donner dans le panégyrique (Marot “témoin et martyr” de la cause protestante, etc.), à se laisser emporter par ses propres croyances et par ses propres préjugés, et à prêcher, si je puis dire, pour sa paroisse. Mais l'information, même si elle est mal digérée, est inépuisable. Et Douen a raison de voir en Marot “l'un des premiers propagateurs de l'Evangile.” Aucun doute là-dessus.

Henry Harisse : *La Colombine et Clément Marot*, Paris, 1886. Etude de la traduction et de l'édition en plaquette du psaume VI (Mayer n° 8). C'est Harisse qui a mal lu la date de cette plaquette (1535, et non 1525). Erreur qui sera corrigée par J. Babelon en 1913. Voyez *infra*.

Jean Plattard : “Comment Marot entreprit et poursuivit la traduction des psaumes de David”, *Revue des Etudes Rabelaisiennes*, X (1912), p. 321-355. Souligne le rôle du groupe des Evangéliques de Meaux et de Marguerite dans la décision de traduire les Psaumes. Doubte fort judicieusement de la collaboration de Vatable, rendue très problématique par des considérations de chronologie. Toujours utile à consulter.

Jean Babelon : *La Bibliothèque française de Fernand Colomb*, “Revue des Bibliothèques”, Supplément X (Paris : Champion, 1913). Rétablit la date d'achat de la plaquette du Psaume VI (1535).

Ph. Aug. Becker : *Clément Marots Psalmenübersetzung* (Leipzig : Teubner, 1921). Etude à la fois solide et convaincante. Becker est apparemment le premier à avoir souligné l'importance de Bucer et d'Olivétan.

- Amédée Gastoué : *Le Cantique populaire en France : ses sources, son histoire, augmentée d'une bibliographie générale des anciens cantiques et noëls* (Lyon, 1924). Pour mémoire.
- W. G. Moore : *La Réforme allemande et la littérature française : Recherches sur la notoriété de Luther en France* (Strasbourg, 1930). Ouvrage qui reste essentiel, et très utile à consulter. Le rôle fondamental de Marguerite y est bien analysé.
- Emilie Droz et Pierre-Paul Plan : "Les dernières années de Clément Marot, d'après des poèmes inédits", *Bibl. d'Hum. et Renaiss.*, IX (1947), p. 6-68. Étude très suggestive, en dépit de quelques erreurs d'attribution.
- Paulette Leblanc : *La Poésie religieuse de Clément Marot* (Paris : Nizet, 1955). Bonne introduction générale au sujet. Concernant les psaumes, son analyse des sources de Marot n'apporte rien de vraiment neuf. Elle ne semble pas avoir compris l'importance de cette traduction.
- Emilie Droz : "Antoine Vincent : La propagande protestante par le psautier", *Aspects de la propagande religieuse au XVI^e siècle* (Genève : Droz, 1957), p. 276-293.
- Raymond Lebègue : "Pour une édition critique des Psaumes de Marot", *Romanic Review*, L (1959), p. 95-98. Le mérite de Lebègue est d'avoir compris que l'édition genevoise de 1543 représente l'édition définitive des *Cinquante pseauxes*.
- Pierre Pidoux : *Le Psautier huguenot du XVI^e siècle. Mélodies et documents* (Bâle : Baerenreiter, 1962), 2 Volumes. Le meilleur ouvrage sur la question, notamment le second Volume. Une somme.
- H. P. Clive : "The Psalm Translations in Bibliothèque Nationale, Manuscript fr. 2336", *Bibl. d'Hum. et Renaiss.*, XXVII (1965), p. 80-95. Belle étude du ms. et des psaumes qu'il contient. En reconstitue l'ordre. Mais commet une erreur de date parce qu'il ignore que les deux psaumes traduits par M. Scève ont été publiés dès 1542. Voyez Longeon, 1980.
- Michael A. Screech : *Marot évangélique* (Genève : Droz, 1967). Ne dit rien de la traduction des Psaumes, mais démontre, contre les ignorances de Mayer, toute l'étendue du savoir théologique de Marot. Un classique.

- Michel Jeanneret : *Poésie et tradition biblique au XVI^e siècle. Recherches stylistiques sur les paraphrases des psaumes de Marot à Malherbe* (Paris : J. Corti, 1969). Un livre très sûr dans ses analyses et dans ses conclusions. Suggère avec raison une collaboration très active entre Calvin et Marot. Souligne bien le rôle de Bucer et d'Olivétan. Voir aussi son article, "Marot traducteur des psaumes : entre le néo-platonisme et la Réforme", *Bibl. d'Hum. et Renaiss.*, XXVII (1965), p. 629-643.
- Claude A. Mayer : *Clément Marot* (Paris : Nizet, 1972). Ce livre constitue la synthèse de tous les travaux de Mayer sur Marot. Historiquement valide et solidement documenté, mais plutôt décevant sur le plan de l'analyse littéraire proprement dit. Illustre bien notre paralysie critique face au texte de Marot.
- _____. *La Religion de Marot* (Genève : Droz, 1960). Réimpression Paris, Nizet, 1973. Très précieux pour les documents qui y sont cités. Marot considéré comme un "luthérien" par toutes les inquisitions d'Europe. Qu'il l'ait ou non été est un autre problème.
- _____. "The problem of Dolet's Evangelical Publications", *Bibl. d'Hum. et Renaiss.*, XVII (1955), p. 404-414.
- _____. "Le texte des *Psaumes* de Marot", *Studi francesi*, 43 (1971), p. 1-28.
- _____. "Prolégomènes à l'édition critique des *Psaumes* de Clément Marot", *Bibl. d'Hum. et Renaiss.*, XXXV (1973), p. 55-71.
- _____. *Bibliographie des éditions de Clément Marot publiées au XVI^e siècle* (Paris : Nizet, 1975). Précieux instrument de travail, qui reproduit la seconde partie d'un travail antérieurement publié chez Droz.
- Olivier Labarthe : "Jean Gérard, l'imprimeur des *Cinquante psaumes* de Marot", *Bibl. d'Hum. et Renaiss.*, XXXV (1973), p. 547-561. Démonstration irréfutable, clichés à l'appui : l'édition anonyme de 1543 sort bien des presses genevoises de Jean Gérard. L'examen du matériel typographique le prouve. Cette démonstration se trouve confirmée par l'analyse complémentaire à laquelle je me livre dans l'Introduction au présent volume. La cause est donc entendue.
- Verdun-Léon Saulnier : "Marguerite de Navarre, Catherine de Médicis et les psaumes de Marot : Autour de la lettre dite de Villemadon", *Bibl. d'Hum. et Renaiss.*, XXXVII (1975), p. 349-375. Intérêt marginal par rapport au problème d'une édition des *Psaumes* de

Marot. Mais fournit des indications intéressantes dans le domaine des tensions religieuses et de l'histoire des mentalités.

Histoire de l'exégèse au XVI^e siècle. Textes du Colloque international tenu à Genève en 1976 [...] (Genève : Droz, 1978). Plusieurs études (G. B. Winkler, Ch. Béné, G. Bedouelle, G. Hobbs, etc.) consacrées à l'exégèse du Psautier.

Bernard Roussel : "Simon du Bois, Pierre Olivétan, Etienne Dolet, auteurs ou éditeurs de traductions de textes de Martin Bucer : l'exemple du Psaume I (1529-1542)", *Revue d'Histoire et de Philosophie Religieuses*, 59 (1979), p. 529-539.

_____. "Les nouveaux Jérôme (1525-1535) : le psautier traduit en français *iuxta Hebraeos*", *La Réforme. Enracinement socio-culturel. XXV^e Colloque International d'Etudes Humanistes. Tours, 1-13 juillet 1983 (Paris : Editions de la Maisnie, 1985), p. 273-282. Deux études riches d'enseignement. A lire.*

Guy Bedouelle : *Le Quincuplex Psalterium de Lefèvre d'Étaples. Un Guide de lecture (Genève : Droz, 1979). Ouvrage indispensable pour tout ce qui touche au travail de Lefèvre commentateur, traducteur et éditeur du Psautier. A compléter par cet autre ouvrage du même auteur : Lefèvre d'Étaples et l'intelligence des Écritures (Genève : Droz, 1976).*

Francis Higman : *Censorship and the Sorbonne : A Bibliographical Study of Books in French Censured by the Faculty of Theology of the University of Paris (Genève : Droz, 1979). Les renseignements fournis par ce livre aident à mieux comprendre l'audace et la détermination de Marot et à mesurer l'étendue des protections dont il a bénéficié dans les hautes sphères du pouvoir royal — sans aucun doute grâce à Marguerite de Navarre, qui le soutint jusqu'à la fin.*

_____. "The Reformation and the French Language", *L'Esprit Créateur*, 16 (1976/4), p. 20-36. La propagation des textes de l'Écriture sainte, les traductions, les manuels de piété, etc., et leurs conséquences sur le plan linguistique.

_____. "Simon du Bois à Paris en 1534 ? ", *Bibl. d'Hum. et Renaiss.* (1980), p. 413-419. L'auteur démontre que l'édition anonyme de la *Paraphrase* des psaumes de Campensis, édition datée de "M. D. xxxiiii. xv Calendes de juillet", a été imprimée à Paris par Simon du Bois.

Claude Longeon : “Maurice Scève, traducteur des Psaumes”, *Études Seiziémistes offertes à Monsieur le Professeur V. -L. Saulnier [...]* (Genève : Droz, 1980), p. 193-204. Etablit le fait que les deux Psaumes traduits par M. Scève (XXVI et LXXXIII) ont été publiés par Dolet dès 1542.

Bettye Thomas Chambers : *Bibliography of French Bibles. Fifteenth- and Sixteenth-Century French-Language Editions of the Scriptures* (Genève : Droz, 1983). Un instrument de travail très précieux à consulter.

Gérard Defaux : “Rhétorique, silence et liberté dans l'œuvre de Marot : essai d'explication d'un style”, *Bibl. d'Hum. et Renaiss.*, XLVI, n° 2 (1984), p. 299-322. S'efforce, en s'appuyant sur une lecture de deux poèmes du cycle de la prison, L'épître “A son Amy Lyon” et le “Rondeau parfait” envoyé par Marot “à ses amys, apres sa delivrance”, de montrer que le style de Marot, sa “rime en prose”, s'explique par une méfiance profonde non seulement envers la “parole fardée”, mais envers la parole tout court, méfiance qui a son origine dans le scepticisme et la mystique du groupe des Évangéliques de Meaux. Suggère que la traduction des Psaumes constitue pour Marot le *telos* de son œuvre, l'abandon au Logos qui lui permet enfin de se libérer de la prison du langage.

———. *Marot, Rabelais, Montaigne : L'écriture comme présence* (Paris/Genève : Champion/Slatkine, 1987). Étude qui recoupe la précédente et la complète, qui définit le logocentrisme de l'époque et son onto-théologie, et qui, à travers Marot, Rabelais et Montaigne, examine les apories auxquelles se heurte cette métaphysique de la présence au niveau de la production littéraire proprement dite.

Le Temps des Réformes et la Bible. Sous la direction de Guy Bedouelle et de Bernard Roussel. “Bible de tous les Temps” (Paris : Beauchesne, 1989). Une somme impressionnante d'érudition, rassemblée par deux des plus grands spécialistes actuels de la question. Le meilleur point de départ de toutes les recherches dans le domaine de l'histoire religieuse du XVI^e siècle. Bibliographie très sûre et très utile.

George Hoffman : “The Montaigne Monopoly : Revising the Essais under the French Privilege System”, *PMLA*, 108, n° 2 (March 1993), p. 308-319. Bien que cet article ne dise rien de Marot, les

mécanismes qu'il met à jour dans le domaine des Privilèges sont très utiles pour comprendre le jeu joué par Etienne Roffet, en 1541 et 1543, avec ses éditions des *Psaumes* de Marot. Voyez *supra* mon Introduction.